

## DELIBERATION DU BUREAU DU 10 JUILLET 2023 – MORBIHAN HABITAT

Le 10 juillet 2023 à 17H00, les membres du Bureau se sont réunis dans les locaux de Morbihan Habitat, 6 avenue Edgar Degas à VANNES, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 29 juin 2023.

<b>Membres présents :</b> Mme Hortense LE PAPE M. Marc BOUTRUCHE Mme Marie-Hélène HERRY M. David ROBO M. Pierre GUEGAN Mme Yolande HANVIC <b>Membre excusé ayant donné pouvoir :</b> M. Fabrice LOHER (pouvoir à M. BOUTRUCHE)	<b>DELIBERATION N°24.BU-2023-07-10</b>	<b>Groupe n° 286 - 1093</b>
	<b>CLEGUEREC</b> Résidence Belle Etoile	Minoration de la redevance 2023

Par courrier du 21 septembre 2022, le président du Centre Communal d'Action Social de Cléguérec, gestionnaire de la résidence « Belle Etoile », a sollicité Morbihan Habitat pour une baisse de 50 000 € du montant de la Participation pour couverture du Renouvellement des Composants et des dépenses pour Gros Entretien (PRCGE) sur l'exercice 2023.

Le gestionnaire souhaite une baisse de sa redevance 2023 pour permettre une adéquation avec l'échelonnement des travaux et la situation financière de l'établissement.

Le solde de la PRCGE disponible au 31 décembre 2022 et une baisse de la dotation 2023 étant compatibles avec la programmation à 3 ans des travaux, il vous est proposé d'accepter une minoration de 50 000 € du montant de la Participation pour couverture du Renouvellement des Composants et des dépenses pour Gros Entretien (PRCGE) sur l'exercice 2023.

---

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, autorise le Directeur général à minorer de 50 000 € le montant de la Participation pour couverture du Renouvellement des Composants et des dépenses pour Gros Entretien (PRCGE) sur l'exercice 2023.

